

**Communiqué de presse**  
25 février 2025

## **Santé publique, sécurité sanitaire : Santé publique France et l'Anses signent une nouvelle convention-cadre de collaboration**

L'Anses et Santé publique France ont signé une convention-cadre de collaboration pour une durée de quatre ans. Santé publique France et l'Anses s'engagent à mettre à profit leurs complémentarités pour mieux protéger la santé humaine dans une perspective « One Health – Une seule santé ». Les deux agences renforcent aussi leurs synergies pour anticiper les nouveaux défis sanitaires, environnementaux et sociaux.

Les deux agences établissent, au travers de ce partenariat, un noyau dur d'actions conçues dans une optique « One Health – Une seule santé » et fondées sur des valeurs et principes d'action partagés : ouverture à la société, primauté de l'analyse des données scientifiques et de l'expertise, établissement de partenariats niveau européen et international.

### **Une alliance stratégique pour une approche intégrée de la santé**

Cette convention marque une étape clé dans la coopération entre les deux agences, affirmant leur engagement commun pour une approche « **One Health – Une seule santé** », reliant la santé humaine, animale, végétale et environnementale. Ce partenariat stratégique vise à :

- **Améliorer les réponses aux pouvoirs publics** en matière de surveillance, de sécurité sanitaire, de protection des populations et de prévention.
- **Coordonner les travaux scientifiques et les réponses aux saisines ministérielles** sur des thématiques connexes.
- **Développer des dispositifs communs de surveillance et d'enquêtes**, intégrant les domaines de la santé humaine, animale et environnementale.
- **Garantir l'intégrité et l'indépendance de l'expertise scientifique.**

La convention structure la coopération autour de trois axes majeurs de collaboration :

1. **La mise en œuvre conjointe ou la coordination d'actions de surveillance et de vigilance, et la préparation de l'appui à la gestion de crise, dans une approche « Une seule santé-One Health »** : coordination des dispositifs de surveillance ; renforcement des liens entre les Centres nationaux de référence coordonnés par Santé publique France et les Laboratoires nationaux de référence détenus par l'Anses ; anticipation des crises sanitaires, selon des logiques de détection précoce de signaux émergents ou d'alerte et de prévention.
2. **La collecte de données et d'informations par la conduite d'enquêtes et d'études de terrain conjointes** afin d'améliorer la connaissance des déterminants des pathologies chroniques : exposition aux substances chimiques, alimentation, nutrition, activité physique... en vue d'appuyer les politiques de prévention.
3. **Le développement d'une expertise scientifique coordonnée ou partagée, en appui aux politiques publiques** : production coordonnée de recommandations et d'outils d'aide à la décision, en appui aux politiques publiques telles que les plans nationaux de santé, de prévention et d'adaptation climatique.

## **Une dynamique d'ouverture et d'engagement international**

Les deux agences s'engagent à :

- Renforcer l'articulation entre leurs messages de prévention et d'information auprès du public.
- Incrire leurs travaux dans une démarche d'ouverture et de dialogue avec les acteurs de la société.
- Renforcer leur rôle à l'échelle européenne et internationale pour défendre une approche intégrée de la santé.

## **Une collaboration déjà pleinement engagée**

Les interactions entre l'Anses et Santé publique France sont déjà nombreuses. Elles concernent de grands enjeux comme l'exposition aux pesticides et aux autres substances chimiques, les enquêtes de santé en population ainsi que la détection précoce de signaux d'alerte :

**PestiRiv → Imaginer et conduire ensemble une étude innovante et pionnière pour enrichir les connaissances scientifiques dans un domaine encore peu étudié : l'évaluation de l'exposition aux pesticides chez les personnes vivant près de vignes en comparaison avec celle des personnes vivant loin de toute culture.**

De façon conjointe, les deux agences ont entrepris de décrire l'exposition aux pesticides des populations riveraines des cultures viticoles et celle vivant loin de toute culture. Santé publique France a mis en œuvre les mesures biologiques, tandis que l'Anses, appuyée par ses partenaires, a réalisé les analyses environnementales. Cette complémentarité méthodologique garantit une évaluation précise et rigoureuse des niveaux d'exposition, en tenant compte des spécificités des environnements proches et éloignés des cultures viticoles et de leurs impacts sur les populations. Cette étude, dont les résultats seront publiés en 2025, vise à produire des données inédites et fiables pour éclairer les politiques de santé publique face aux défis complexes de l'exposition aux pesticides et protéger la santé des populations.

**Le Partenariat européen pour l'évaluation des risques liés aux substances chimiques (PARC) → Allier les compétences communes des deux agences en matière de biosurveillance et d'évaluation des risques en santé humaine et environnementale pour relever les défis actuels et émergents en matière de sécurité chimique.**

PARC est un autre exemple de la collaboration des deux agences. Coordonné par l'Anses, ce partenariat européen de grande envergure a pour ambition de concevoir une évaluation des risques des substances chimiques de nouvelle génération, afin de mieux protéger la santé et l'environnement. De par son expertise en matière de biosurveillance, Santé publique France est fortement impliquée dans le volet de ce partenariat se rapportant à la surveillance et la mesure de l'exposition humaine et environnementale, qu'elle co-anime avec l'agence allemande pour l'environnement (UBA). Les travaux ont pour finalité la constitution d'un réseau européen pluridisciplinaire, le développement d'indicateurs permettant de mieux lier exposition et effets sur la santé humaine ou des écosystèmes et le développement de moyens analytiques innovants pour mieux identifier des mélanges de substances ou des substances émergentes.

**Albane → Un vaste dispositif commun d'enquêtes de santé pour éclairer les décideurs publics avec des indicateurs régulièrement actualisés.**

Fruit de la fusion des études INCA (Étude individuelle nationale des consommations alimentaires), de l'Anses, et ESTEBAN (Étude sur l'environnement, la biosurveillance, l'activité physique et la nutrition) de Santé publique France, Albane va permettre d'évaluer en continu la santé de la population française, l'exposition aux substances chimiques et de mieux connaître leurs liens avec l'alimentation et l'environnement. Conçue pour être répétée selon des cycles de deux ans, le premier cycle de l'enquête Albane débutera en mai 2025.

**SUM'EAU → Développer ensemble un nouveau dispositif de surveillance des eaux usées permettant de détecter et suivre la diffusion d'une maladie au sein d'une population.**

Le dispositif SUM'EAU repose sur une collaboration étroite entre Santé publique France, qui pilote la surveillance épidémiologique, et le laboratoire d'hydrologue de l'Anses, qui est le Laboratoire national de référence sur la surveillance du SARS-CoV-2 dans les eaux usées et les boues de station d'épuration. Outil innovant de surveillance des épidémies pour surveiller l'état de santé de la population, son objectif est de détecter précocement des signaux d'alerte, de suivre la circulation virale et d'évaluer l'impact des mesures de santé publique à partir de la surveillance des eaux usées. En 2023, à partir de 12 stations d'épuration, il a permis de suivre la circulation du SARS-CoV-2. En 2024, le dispositif s'étend à 54 stations. L'élargissement à d'autres pathogènes, comme ceux responsables d'épidémies saisonnières (grippe, bronchiolite), offre des perspectives prometteuses pour compléter les systèmes de surveillance traditionnels et renforcer la veille et l'alerte en matière de santé publique en France.

*« La signature de cette convention-cadre entre Santé publique France et l'Anses affirme notre engagement commun pour une approche intégrée de la santé « One Health », où la santé humaine, animale, végétale et environnementale sont indissociablement liées. Cette coopération stratégique nous permettra d'être plus réactifs face aux défis sanitaires complexes et émergents. Elle illustre également notre volonté de promouvoir une science ouverte et d'intensifier notre rayonnement à l'échelle européenne et internationale. Ensemble, nous renforçons notre capacité à éclairer les décisions publiques avec des données solides, des dispositifs innovants et une expertise indépendante, au service de la santé et de la sécurité des populations. Avec cette collaboration renouvelée notre ambition est commune : mieux anticiper, mieux protéger et mieux prévenir. »*

*Dr Caroline Semaille - Directrice générale Santé publique France*

*« L'Anses et Santé publique France relèvent d'une même matrice culturelle : celle des agences sanitaires françaises, dont la structuration est indissociable des grandes crises sanitaires du siècle passé. Alors que nous faisons face à de nouvelles tensions sur la santé du fait de l'évolution des techniques, comportements et opinions, de la globalisation des échanges et du dérèglement climatique, il est nécessaire de faire évoluer nos pratiques et d'activer nos complémentarités au profit de la santé de tous – populations humaines mais aussi animaux, végétaux et environnement. La nouvelle convention consolide de façon significative le maillage entre les travaux sur les risques sanitaires menés par l'Anses et les actions de Santé publique France en santé des populations humaines, pour gagner en acuité sur les signaux d'alerte et en pertinence dans nos recommandations. Je me réjouis de ce nouvel élan donné à nos collaborations, qui va contribuer à renforcer nos apports sanitaires et à faire rayonner nos engagements de service public, à l'échelle territoriale, nationale et au-delà des frontières françaises. »*

*Pr Benoit Vallet - Directeur général de l'Anses*

Pour en savoir plus :

**PestiRiv** : <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/pestiriv-une-etude-pour-mieux-connaître-l-exposition-aux-pesticides-des-personnes-vivant-en-zones-viticoles-et-non-viticoles>

**PARC** : <https://www.santepubliquefrance.fr/parc-le-partenariat-europeen-pour-l-evaluation-des-risques-lies-aux-substances-chimiques>

**Albane** : <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/albane-enquête-de-santé-biosurveillance-environnement-alimentation-et-nutrition>

**SUM'EAU** : <https://www.santepubliquefrance.fr/sum-eau-dispositif-de-surveillance-microbiologique-des-eaux-usées>

## **CONTACTS PRESSE**

**Anses** : [presse@anses.fr](mailto:presse@anses.fr)

**Santé publique France** : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)